

**ENQUETE PUBLIQUE
OBSERVATIONS DU PUBLIC
PARC EOLIEN SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE
ANY-MARTIN-RIEUX, LEUZE ET MARTIGNY**

Observation n°1 – 6 mai 2019

Bonjour Monsieur le Commissaire enquêteur

Je suis contre ce projet éolien pour de multiples raisons:

Paysages:

La Thiérache offre encore, malgré l'assaut des charrues, un aspect de BOCAGE. L'installation de cette usine d'électricité viendra détruire pour longtemps ce qui reste de ce pays vernaculaire. La ligne créée par ces 14 éléments va composer un mur vertical au sommet de la crête entre les deux vallées et ainsi complètement dénaturer tous les panoramas depuis les accès sur la zone.

ICI le seul espoir de développement actuellement c'est le tourisme.... Quid de l'attrait de notre région, une foie cette industrialisation de nos paysage. Je constate déjà une désaffection des Hollandais pour notre région, récemment deux agences immobilières me confirmaient une forte diminution des acheteurs sur les maisons!

SANTÉ:

Les éoliennes produisent de ondes en tout genres: bruits, lumineuses (ombres, stroboscopique, clignotement), vibrations, électromagnétiques, magnétique et nucléaire (terre rares).

Toutes ces ondes ont des répercussion sur le vivant, c'est indéniable. Les cas sont déjà nombreux de problèmes sur les riverains, sur les animaux d'élevages etc... L'académie de médecine dans ses deux rapports à demandé, en premier une distance d'éloignement de 1500m des habitations, ensuite une baisse des émergences des bruits et enfin et surtout une vraie étude épidémiologique.... Tout cela en fin de non recevoir de la part du gouvernement de corrompus.

Grands oiseaux noirs?

La cigogne Noire peu rester en Afrique! comment va t'elle accéder à ses cites de nidification? Si elle a la chance de passer les barrières successives déjà en place (env 1000 éoliennes en champagne plus env 1000 de Vouziers à Laon) c'est épuisée quelle va arriver sur cette ultime muraille continue depuis L'Échelle 08 jusque Hirson? Monsieur Larzillière va avoir un peu de travail...de couture!

Et tous les autres, Milan royale etc et les plus petits ...La biodiversité est en danger? Quel CYNISME...

CONCLUSION

Comment être crédule au point de croire qu'une étude d'impact financé par le promoteur lui soit défavorable... Cherchez l'erreur! D'autant que le code de l'urbanisme à été entièrement refait pour s'adapter a ces machines infernales.

Comment être crédule au point de croire que les services de l'état vont donner un avis défavorable alors qu'ils sont sous les ordres de celui qui prend la décision pour le gouvernement. Même votre avis Monsieur le commissaire...?, Le préfet en a que faire....

Alors quoi que l'on fasse ou que l'on dise ces gens sont dans le Droit...Le droit de nous faire crever dans un paysage détruit, saturé d'ondes multiples Et comble de l'ironie en nous faisant payer le traitement (cspe et autres taxes...). Alors honte et damnation sur 14 générations à tous ces mécréants qui cautionnent ce scandale: ils seront un jour jugés.

Seul espoir: déboursier 15000€ pour payer un avocat à rechercher L'ERREUR de procédure...c'est lamentable

(Propriétaire sur la commune d'Aubenton 02500)